
COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 JUIN 2021

Présents : DUBOULOZ Hubert, MEYNET Jean-Yves, PERNIER Luce, FILLON Murielle, BEL Louis, BON Emilie, BUFFET Josette, CORBE-COUEDÉL Corinne, CORNIER Dominique, DEVILLE Marie-Jo, HEBERT Florence, JACQUEMOT André, JORDAN Nermin, NEPLAZ Véronique, TOURNIER Benjamin, VALLET Stéphanie, VULLIEZ André

Excusé : Jean-Marc EHRY

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme FILLON Murielle est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 03 MAI 2021 :

Le procès-verbal de la séance du 03 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

THONON AGGLOMERATIN : APPROBATION DE LA CHARTRE DE GOUVERNANCE

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal donne un avis favorable au projet de Chartre de gouvernance de Thonon Agglomération.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

Le Conseil Municipal décide d'allouer, pour 2021, les subventions suivantes :

- Club de foot Le Lyaud/Armoy	3 3 00 € (dont 2 300 € de subvention exceptionnelle)
- Echo du Haut-Chablais	2 000 €
- Association des Parents d'Elèves	2 500 €
- Tennis Club	500 €
- Association « Goutte de Vie »	400 €
- Foyer Rural Culturel Armoy/Le Lyaud	1 100 €
- Association Parents D'Enfants Inadaptés	400 €
- Mutame	78 €
- Association Sports & Loisirs	700 €
- Anciens d'AFN	100 €

QUESTIONS DIVERSES

Voirie : Les employés du SIVOM ont débuté le marquage au sol. Ce marquage sera réalisé sur l'ensemble de la commune.

Projet de marché couvert : le bornage des parcelles à acquérir a été réalisé. Le projet est en cours d'étude.

Résidence Autonomie : La réalisation de l'assainissement est prévue à partir du lundi 21 juin. L'aménagement de la voirie et des parkings a débuté.

Bassin des Plans : Une fontaine en pierre a été réalisée et fournie par Mr François DETRAZ des Chambrettes ; celle-ci a été posée sur la route forestière, au lieu-dit « Bassin de Plan », par les employés du SIVOM qui ont réalisé un remarquable aménagement.

Fontaines publiques : L'évacuation de la fontaine située rue du Sanjhon a été réparée ; la fontaine du Quart d'Avaux sera également remise en état de fonctionnement prochainement.

Site Internet : Le nouvel environnement du site internet de la commune, réalisé par Emilie BON, devrait être en ligne dans une quinzaine de jours.

Marché : En raison de la kermesse de l'école prévue le samedi 3 juillet prochain, le marché sera déplacé Place du Champ Dunand.

Organisation d'un « Grand Marché » : Les samedis 17 juillet et 14 août, un Grand Marché sera organisé, de 8h00 à 13h30, regroupant producteurs et artisans locaux, avec petite restauration à midi.

Animation : La journée « Mystère au Village » est prévue le 3 octobre prochain.

Fauchage : Les avantages écologiques et environnementaux d'un fauchage raisonné des espaces publics et des bords de route ont été évoqués. Ces observations seront prises en compte pour les prochains fauchages, et pourront être appliquées dans certains secteurs.

Le Lyaud, le 16 juin 2021

Le Maire,
Joseph DEAGE

